

**M. Winch:** Si je ne me trompe, 970 militaires ont été retirés de cette région. La réponse du ministre signifie-t-elle que notre obligation là-bas n'existe plus et que ce n'est pas parce que nous y avons déjà maintenu des troupes que nous les y renverrions automatiquement? Une nouvelle entente s'imposerait, n'est-ce pas?

**L'hon. M. Hellyer:** C'est exact je pense, monsieur le président. A moins qu'il ne s'agisse de nouveau de la Force d'urgence des Nations Unies, le décret ministériel ne donnerait pas l'autorisation voulue.

**M. Winch:** C'est précisément le point que je tenais à éclaircir.

**L'hon. M. Hellyer:** Il me semble que personne n'aurait l'idée d'user d'un subterfuge de ce genre. S'il s'agissait d'une nouvelle force, une nouvelle autorisation s'imposerait.

**L'hon. M. Lambert:** Monsieur le président, je ne veux pas faire intrusion dans la thèse présentée par mon collègue, le député de Calgary-Nord, mais plutôt renforcer son argument au sujet d'un exposé détaillé de l'acquisition de matériel dans le cas des forces telles qu'elles sont constituées actuellement. Je tiens à signaler au ministre mes remarques du 22 juin, figurant à la page 1827 du Hansard. Je disais alors, comme on peut le voir au milieu de la première colonne de cette page:

Permettez-moi de signaler qu'aucun montant relatif à l'acquisition d'avions pour la marine ne figure au crédit. On y trouve un montant au sujet des avions et moteurs pour l'ensemble de la force. Tout cela est très bien, mais nous n'avons aucun renseignement précis à ce sujet.

Si nous examinons le crédit «Commandement maritime», page 319 du budget des dépenses, nous voyons qu'il y a un poste «Immobilisations» pour lesquelles les prévisions s'élèvent à \$115,957,000. Il ne s'y trouve aucun détail au sujet de l'acquisition de navires, avions ou matériel mécanique, et le reste. Nous ne pouvons sûrement pas obtenir ces renseignements dans le détail qui figure à la page 318, où il y a un poste pour l'acquisition de matériel important, navires, qui s'élève à \$61,196,000. Il y a ensuite un poste de \$95,221,000 pour les avions et les moteurs. Par son refus ou son peu d'empressement à nous donner une ventilation, le ministre demande en fait au comité d'approuver aveuglément des dépenses très élevées pour lesquelles aucun détail n'est donné.

En ce qui concerne les avions, par exemple, nous ne savons pas combien vont au commandement maritime, au commandement de la

force mobile, à la division aérienne, au commandement de la défense aérienne ou au commandement du transport aérien. On nous dit que la réponse se trouve dans le total. Cela ne suffit pas. C'est précisément le point soulevé par mon collègue le député de Calgary-Nord. Cette question me préoccupe. J'aimerais savoir quelle partie exactement de ces immobilisations va au commandement maritime.

**L'hon. M. Hellyer:** Monsieur le président, je crois qu'il y a malentendu. Je ne m'oppose pas à donner le détail des navires et des avions et à indiquer où ils seront utilisés. Je suis tout à fait disposé à le faire. Mais donner les chiffres exacts pour l'armée, la marine et l'aviation serait difficile maintenant.

**L'hon. M. Lambert:** Aux termes de la loi, il aurait fallu imprimer les prévisions budgétaires ainsi parce qu'elle prévoit encore l'existence de l'armée, de la marine et de l'aviation.

**L'hon. M. Hellyer:** Les prévisions budgétaires ont été préparées exactement comme par les années précédentes. Quant aux crédits, ils revêtent la même forme que l'an dernier ou qu'il y a deux ans. Il n'y a aucune différence. Mon honorable ami le sait.

**L'hon. M. Lambert:** Oui, il y en a une.

**L'hon. M. Harkness:** Oui, et une différence importante, monsieur le président. J'aimerais signaler au ministre que toutes les années précédentes le montant de l'équipement acheté pour la marine, l'armée et l'aviation figurait de façon précise pour chaque service dans les prévisions budgétaires.

**L'hon. M. Hellyer:** Dans le détail, et non pas sous chaque crédit.

• (3.50 p.m.)

Peut-être pourrais-je donner une ventilation des trois principaux crédits:

Navires: Commandement maritime	
Construction diverses en 1967-1968	\$ 1,000,000
Études	4,255,000
Matériel mécanique et électro-mécanique	1,269,000
Petits bateaux et moteurs	168,000
Classe DDH	16,494,000
Sous-marins Oberon—frais d'équipement, de matériel et de construction	8,540,000
Transformation de la classe Saint-Laurent (programme terminé)	—
Transformation de la classe Restigouche	15,000,000
Navires de soutien opérationnel	11,500,000
Amélioration du Bonaventure	2,970,000
<b>Total:</b>	<b>\$61,196,000</b>